

cher leur ennemi, ils le frappent à coups réitérés, et le corps déchiré par cette horrible scie n'est plus qu'une plaie.

Le *Daily News* considère l'abdication du Khédive comme un événement qui remplace l'Égypte sous la domination directe et exclusive du Sultan. Le journal anglais développe ainsi sa thèse :

L'autorité souveraine du Sultan, en Égypte, qui n'était plus qu'une ombre, va devenir une autorité. Non-seulement le Sultan a rendu un décret déposant Ismail-Pacha, et lui donnant un successeur, mais il a, en outre, aboli l'iradé de 1873, par lequel le Khédive était investi du droit de conclure des traités et d'entretenir une armée permanente. En même temps, le Sultan a remis en vigueur un iradé précédent, qui place l'Égypte dans une situation d'indépendance plus directe de l'autorité centrale. L'acte du Sultan est une réhabilitation complète du gouvernement ottoman parmi les puissances européennes.

Les modes un peu excentriques de notre époque n'ont pu franchir les portes du château de Windsor. Voici, en effet, ce que nous lisons dans une correspondance de Londres :

La reine d'Angleterre ne souffre point qu'aucune des dames de son entourage fasse peigner sa chevelure à "l'extravagance," c'est-à-dire tombant du front sur les yeux. Les filles d'honneur, à la dernière noce de la cour, reçoivent l'ordre de ne paraître ni avec la frisure signalée, ni avec des chaussons dont les talons élevés auraient pu faire croire qu'elles étaient montées sur des échasses, ni avec des robes à trop longues traînes.

Une jeune dame qui s'était rendue à une audience de la reine, avec des cheveux coupés courts et tombant sur les yeux, reçut du lord chambellan l'ordre de ne plus paraître au palais avant que sa chevelure eût pris de plus grandes proportions.

Des correspondances de Berlin signalent une recrudescence effrayante d'incendies dans toutes les parties de la Russie, voire même dans les grands centres, tels que Saint-Petersbourg, Kieff et Moscou.

La ville de Sitan, sur le Volga, dit une de ces correspondances, vient d'être presque tout entière réduite en cendres.

A Kieff, à Saint-Petersbourg et à Moscou, on a arrêté des personnes accusées de vendre clandestinement des matières inflammables et explosibles. Des affiches révolutionnaires ont été de nouveau placardées dans les mêmes villes.

De hardis escrocs étant parvenus à différentes reprises à extorquer de l'argent de riches habitants, sous des prétextes de révolution politique, le général Gourko a déclaré, dans un décret, qu'il considérerait comme un crime de haute trahison le paiement de ces contributions involontaires. Ce décret a mis les personnes riches dans le plus grand embarras, placées qu'elles se trouvent ainsi entre deux feux : les menaces de mort de la part des nihilistes et la punition de la part du gouvernement.

Cette pauvre Italie subit de bien dures épreuves. Les inondations ont ruiné une partie du Nord. Ces magnifiques plaines ne sont que des marais sans nom. La misère, déjà si grande, est devenue horrible. Des milliers de personnes sont littéralement sans pain.

Au Midi, l'Etna a couvert de lave une contrée fertile. Ce fleuve de feu n'épargne rien, brûle tout sur son passage et reste impitoyablement dans ce nouveau lit qu'il s'est créé.

L'éruption est terminée, mais de plus grands malheurs semblent menacer. De terribles secousses de tremblement de terre se font sentir sur différents points.

En attendant que le Vésuve fasse entendre sa voix, le respectable Stromboli, dans les îles Lipari, n'a pas voulu rester en arrière. Modestement, il commença par une pluie de cendres, et, deux jours après, le 8 juin, au milieu de terribles détonations, lança avec violence des pierres incandescentes et des laves enflammées qui, roulant sur la montagne, brûlaient tout ce qu'elles rencontraient.

On sait qu'au moment où il a été attaqué par les sauvages, le prince impérial n'a pas eu le temps de remonter à cheval. Le correspondant à Londres du *Journal de Bruxelles* rappelle à ce propos que le jeune prince était un très-habile écuyer, et il cite un fait qui montre sa science de l'équitation :

On s'étonne ici de ce que le prince ait pu trou-

ver la mort par suite de la difficulté qu'il aurait éprouvée à remonter à cheval. En effet, le prince avait la réputation, non-seulement d'un cavalier intrépide, mais d'un habile écuyer.

On raconte un trait de lui qui le prouve surabondamment. Se trouvant avec le prince de Galles chez le duc de Hamilton, au mois de janvier 1878, il se rendit un jour avec ses hôtes à Merryton, pour visiter les fameuses écuries de M. Drew. Dans le cours de l'inspection, le prince impérial sauta sur le dos de lord Harry, jeune cheval qui n'avait jamais été monté, et se mit à galoper tout autour de la cour. Les personnes présentes le regardaient avec un étonnement mêlé d'effroi, ne sachant si elles devaient admirer ou blâmer un pareil acte de témérité.

Dans une allocution prononcée par le prince de Galles, au banquet annuel du *West London Hospital*, on lit ce qui suit relativement au prince impérial :

Il est impossible, pour moi, de ne pas m'arrêter sur un sujet qui, tout pénible qu'il soit, est, je le sais, dans la pensée de vous tous en ce moment. Je veux parler de la fin prématurée du vaillant jeune homme qui était l'hôte de notre pays, et qui vient de tomber dans cette guerre. Je sais qu'elle a été pour tous dans ce pays, depuis le plus haut jusqu'au plus bas, une cause de deuil et de douleur.

Je sais que mes compatriotes voyaient avec orgueil et avec plaisir, qu'un jeune homme tel que le prince impérial, était allé dans un pays lointain pour prendre part à une guerre où nous étions engagés, et reconnaître ainsi l'hospitalité que lui a accordée ce pays pendant son exil. Si je parle de lui personnellement, je puis dire qu'on a vu rarement un jeune homme plus charmant et donnant plus de promesses. S'il avait été dans les desseins de la Providence qu'il eût été appelé à succéder à son père comme souverain du grand pays, notre voisin, je crois qu'il se serait montré un admirable souverain, et aurait été, comme son père, un sincère et puissant allié de ce pays. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce douloureux événement, mais je suis sûr que tous ceux qui m'écoutent prendront part à la douleur profonde de l'impératrice.

Dans un article publié sous ce titre : *Les dernières volontés du prince*, le *Daily News* donne quelques détails inédits sur les conditions dans lesquelles le prince a rédigé le testament confié à M. Piétri :

Nous apprenons, dit la feuille anglaise, que l'existence de ce testament est due en grande partie à la prévoyance d'Uhlmann, le valet de chambre du prince, qui l'accompagnait au Cap. Dans la nuit qui précéda le départ du prince, il s'entreint de l'avenir avec Uhlmann. Ce dernier désapprouvait l'idée de se rendre au Zoulouland, et fit cette remarque : "Dieu sait ce qu'il adviendra de nous," et il ajouta qu'il avait pourvu à l'avenir de sa femme et de sa famille pour le cas où il ne reviendrait pas.

Jusqu'à ce moment, le prince n'avait pas fait de testament, et à minuit, lorsque l'impératrice se fut retirée pour se mettre au lit, le prince se munit de plumes, d'encre et de papier et resta jusqu'à trois heures du matin, occupé à rédiger ce document, qui excita un si vif intérêt.

Avant de quitter définitivement Chislehurst, par le train de neuf heures quatorze minutes, le prince réunit les domestiques de la maison dans la salle à manger. Il leur serra la main à tous successivement, leur disant adieu, et ajoutant que s'il ne revenait, ils s'apercevraient qu'ils n'avaient pas été oubliés. Ce fut au moment suprême du départ seulement que le prince signa le document et le plaça ensuite dans un secrétaire, dans sa chambre. La clef en fut donnée à M. Piétri, et le contenu en est resté inconnu jusqu'au 27 au matin.

Comme les formes légales nécessaires n'ont pas été dûment remplies dans la rédaction de ce testament, l'assentiment de l'impératrice sera nécessaire pour que les clauses en puissent être exécutées.—Cet assentiment, toutefois, peut être considéré comme certain.

M. Gaillardet parle des motifs qui ont engagé le prince impérial à aller faire la guerre contre les Zoulous :

On a compris avec peine, dit-il, dans le principe, l'idée qu'avait eue le fils de Napoléon III d'aller faire campagne au service de l'Angleterre, non point contre des armées régulières, mais contre des tribus africaines. On ne voyait là ni honneur ni profit, et cette campagne contre les Zoulous avait une teinte de ridicule. On comprend mieux la détermination du jeune prince, maintenant que les raisons en sont connues. On a parlé du désir qu'il avait de plaire à la princesse Béatrice, qui lui aurait dit, un soir, dans un bal, qu'elle aimerait mieux le voir sur un champ de bataille que dans un quadrille. Il peut y avoir quelque chose de vrai dans ce roman d'amour, si l'on en juge par l'affliction que la catastrophe a causée à toute la famille d'Angleterre et à la princesse Béatrice qui s'est évanouie, dit-on, en l'apprenant. Mais, en dehors de ce motif intime dont le prince a emporté le secret dans sa tombe, il y en a eu d'autres qui lui font honneur. Il avait l'amour du péril. C'est un fait qui semble acquis par sa conduite téméraire dans le Zoulouland, et par les lettres du duc de Cambridge qui recommandait à lord Chelms-

ford de contenir son ardeur, recommandation qu'il a si mal suivie. Son oisiveté lui pesait à Chislehurst, et, en voyant partir le régiment dont il avait fait partie, il a éprouvé le désir de suivre ses compagnons d'armes et de payer ainsi au pays dont il était l'hôte sa dette d'hospitalité. C'était un coup de tête, ou plutôt un coup de cœur, dont la suite a démontré l'imprudence, mais qui est excusable et honorable. La manière terrible dont elle a été récompensée a réhabilité et grandi dans l'opinion la figure du jeune prince qu'on regardait comme un enfant sans consistance. La fosse qui enfouit tant de réputations usurpées est devenue un piédestal pour celle-là.

Une immense pitié a aussi entouré sa mère dont le destin est pire encore, si l'on peut dire. Survivre à son enfant unique est, en effet, pire que la mort pour une mère. Cette femme aura passé par tous les extrêmes de la vie. Placée inopinément sur l'un des plus grands trônes du monde, elle est tombée coup sur coup dans les plus grands abîmes. Elle a perdu son trône, son mari et son fils. Elle pouvait croire encore qu'elle remonterait un jour à la lumière avec son fils. La voilà seule aujourd'hui et condamnée, quoi qu'il arrive, à l'isolement, à l'obscurité. On a cru qu'elle allait mourir de douleur. Mais si elle vit physiquement, elle est morte moralement et politiquement.

LES FEMMES

Le plus grand bonheur du mariage dépend de tant de convenances que c'est une folie de les vouloir toutes rassembler. Il faut d'abord s'assurer des plus importantes : quand les autres s'y trouvent, on s'en prévaut ; quand elles manquent, on s'en passe.

* *

Il y a des convenances naturelles, il y en a d'instinctive, il y en a qui ne tiennent qu'à l'opinion seule. Les parents sont juges des deux dernières espèces ; les enfants le sont de la première. Dans les mariages qui se font par l'autorité des pères, on se règle uniquement sur les convenances d'instinctive et d'opinion ; ce ne sont pas les personnes qu'on marie, ce sont les conditions et les biens. Mais tout cela peut changer, les personnes restent toujours ; elles se portent partout avec elles, en dépit de la fortune : ce n'est que par les rapports personnels qu'un mariage peut être heureux ou malheureux. C'est aux époux à s'assurer ; le penchant mutuel doit être leurs premiers guides, car, comme leur premier devoir, étant unis, est de s'aimer, et qu'aimer et n'aimer pas dépend de nous-mêmes, ce devoir en emporte nécessairement un autre, qui est de commencer par s'aimer avant de s'unir : c'est là le droit de la nature que rien ne peut abroger. C'est à la fille à faire le choix d'un époux ; c'est aux parents à juger si elle ne se trompe pas sur les convenances.

* *

Une femme bel esprit est le fléau de son mari, de ses amis, de ses valets, de tout le monde. La dignité d'une femme est d'être ignorée ; sa gloire est dans l'estime de son mari ; ses plaisirs sont dans le bonheur de sa famille.

* *

Il faut, dans la femme, une éducation ni brillante ni négligée, du goût sans étude, des talents sans arts, du jugement sans connaissances. Son esprit, sans savoir, doit être cultivé pour apprendre : elle ne doit point être le précepteur de son mari, mais son disciple ; loin de vouloir l'assujettir à tous ses goûts, elle doit prendre les siens ; elle vaudra mieux pour lui que si elle était savante ; il aura le plaisir de lui tout enseigner.

* *

Il est fort différent, pour l'ordre du mariage, que l'homme s'allie au-dessus ou au-dessous de lui : le premier cas est tout à fait contraire à la raison ; le second y est plus conforme. Comme la famille ne tient à la société que par son chef, c'est l'état de ce chef qui règle celui de la famille entière. Quand il s'allie dans un rang plus bas, il ne descend point, il élève son épouse : au contraire, en prenant une femme au-dessus de lui, il l'abaisse sans s'élever ; ainsi, dans le premier cas, il y a du bien sans mal, et dans le second, du mal sans bien. De plus, il est dans l'ordre de la nature que la femme obéisse à l'homme : quand donc il la prend dans un rang inférieur, l'ordre naturel et l'ordre civil s'accordent, tout va bien. C'est le contraire quand, s'alliant au-dessus de lui, l'homme se met dans l'alternative de blesser son droit ou sa reconnaissance, et d'être ingrat ou méprisé. Alors la femme, prétendant à l'autorité, se rend le tyran de son chef, et le maître, devenu l'esclave, se trouve la plus ridicule et la plus misérable de toutes les créatures.

—Nous ne pourrions donner de meilleurs conseils à nos aimables lectrices que celui d'aller visiter le nouveau magasin de mode de MADAME P. BENOIT au No. 824, rue Ste-Catherine (près de la rue St-Denis), où elles trouveront le plus beau choix de chapeaux, plumes, fleurs et ruban. Les ordres pour chapeaux sont exécutés avec habileté et promptitude et surtout à très-bas prix. Ainsi, que tous s'empressent de profiter du premier choix et laissent leurs commandes au No. 824, rue Ste-Catherine, entre les rues St-Denis et Sanguinet.

LE BOUQUET D'AZALÉES

Au milieu du mois de décembre dernier, vous ne pouvez l'avoir oublié, il a fait un froid noir, mêlé de neige et d'un vent aigu ; ça été un motif d'encouragement pour les bals d'intimes. Plus la saison est rigoureuse, plus on prend plaisir à faire parade de fines dentelles et de belles fourrures. Jean-Paul Richter dit : "Les riches qui se moquent de tout, ont trouvé un moyen de railler l'hiver ; ils ont l'air de lui dire :—C'est quand tu sévis le plus que nous multiplions nos plaisirs ; c'est quand le soleil s'en va que nous faisons briller nos diamants."

Très-peu de temps avant le jour de Noël, Paul Dervieux, avocat stagiaire, mais apprenti homme du monde, reçut une lettre sur papier rose. Le pli venait d'une jolie cousine dont il est fou. A ce sujet, j'aurais grande envie d'ouvrir une parenthèse sur les cousins et les cousines ; j'y dirais...—Mais comme il paraît que l'esprit d'analyse gâte les plus belles choses, et notamment un récit, je laisserai là cette parenthèse, et j'irai droit au fait.

Voici le billet, formulé en très-aimables pieds de mouches :

"J'ai à vous dire, mon cher Paul, que nous allons ce soir au bal de Mme B..., notre tante à la mode de Bretagne. On consent à ce que vous m'accompagniez avec mon bon père. Vous savez que l'excellent homme n'a pas tout à fait perdu son langage de vieux soldat. Voilà pourquoi il vous recommande d'être prêt à dix heures dix minutes, heure militaire.

"A ce soir donc, mon cher Paul.

"Votre cousine,
"CLÉMENCE LORVILLE."

Un peu pareil à tous les amoureux des contes de fées, Paul Dervieux colla chaste-ment ses lèvres sur ce billet rose, et se dit :

—Je serai prêt à dix heures moins un quart.

En même temps, une idée soudaine monta à son front de vingt-trois ans. Cette manifestation de sa pensée se produisit dans son esprit avec un cri vif, concis et lumineux ; c'est la même interjection qui sortit des lèvres d'Archimède lorsqu'il trouva le moyen de soulever le monde, c'est le monosyllabe de Colomb à la vue du continent qu'il avait pressenti ; c'est le murmure que formulait le pauvre Beethoven en écrivant cette grande symphonie pastorale que ses oreilles devaient être les seules à ne point entendre.

—Ah ! s'écria Paul Dervieux.

Là-dessus il sortit précipitamment, entra chez une fleuriste du Palais-Royal, jeta une pièce d'or sur le comptoir, et, en échange, emporta un bouquet d'azalées du Japon.

Chers lecteurs, vous avez eu vingt ans, ou, ce qui vaut mieux, vous les avez, ou, ce qui vaut encore mieux, vous les aurez. Dans cette triple conjecture, vous avez aimé et vous aimerez les fleurs. Ici les goûts diffèrent. Il y en a qui donnent la préférence à la violette de Parme. J'en sais qui ne trouvent rien de mieux que la rose de Corinthe. Les tulipes de Harlem forment la base d'un commerce très-important. Autant de cœurs, autant de préférences, car les fleurs sont appréciées moins par la vue que par le sentiment. Paul Dervieux inclinait pour les azalées du Japon, peut-être à cause d'un souvenir, par suite de quelque raison délicate et inexplicable ; peut-être seulement parce que cette forme lui plaisait.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en envoyant ce bouquet à sa cousine, il se disait tout bas :

—Les azalées du Japon sont jaune-d'or ; Clémence, qui est adorablement blonde comme cette Hélène qui a eu le même privilège d'être aimée d'un roi et d'un berger, ne les métrait pas dans ses cheveux. Ma cousine a bien trop de goût pour se rendre coupable d'un tel solécisme. Aussi dois-je lui envoyer ces fleurs pour servir de bouquet à tenir à la main, et je suis sûr que toutes les femmes lui enverront cet appendice de la toilette.